

LE COMPTE INDIVIDUEL EXPORT

Le levier de développement à l'international des entreprises des Hauts-de-France !

Dans le cadre du plan Booster Exportation, la CCI de région et la Région Hauts-de-France s'inscrivent dans une démarche partenariale sur 3 ans et proposent en 2018 un nouveau modèle d'accompagnement et de financement afin de soutenir le développement à l'international des entreprises.

Un modèle qui propose :

- ▶ Un accompagnement totalement sur mesure qui part du besoin spécifique de chaque entreprise : **le Parcours Export**
- ▶ Un levier financier souple et facile d'accès pour le mettre en œuvre : le **Compte Individuel Export**

L'entreprise des Hauts-de-France peut mobiliser l'aide financière de son Compte Individuel Export :

- ▶ à son rythme, selon ses besoins et sa maturité à l'export
- ▶ pour tous pays, toutes zones
- ▶ sur tout type de prestations individuelles ou collectives éligibles*du bouquet de services.



Qu'est-ce que le **bouquet de services** ?

Un ensemble de prestations proposées notamment par tous les opérateurs de la TEAM FRANCE EXPORT pour vous aider à évaluer votre maturité export, cibler les marchés, prospecter à l'étranger, structurer ou consolider votre démarche ou encore renforcer votre expertise.

Vous êtes un primo-exportateur ? Vous êtes déjà exportateur et vous souhaitez exporter vers une zone sur laquelle vous n'exportez pas encore ou trop peu ? Vous êtes une PME ou une ETI au sens européen ? Ce dispositif est fait pour vous !

COMMENT CA MARCHE ?



Vous contactez votre Conseiller International pour construire votre projet export et définir votre objectif.

- ▶ Votre conseiller dépose une demande d'ouverture de votre compte Individuel export auprès de la région Hauts de France : FACILE, RAPIDE (48h), EFFICACE !
- ▶ Après accord, vous disposez d'une subvention potentielle comprise **entre 2 000 et 15 000€**** que vous pouvez activer sur les coûts éligibles engagés dans le Parcours Export

Votre conseiller International bâtit avec vous le PARCOURS EXPORT pour faire aboutir ce projet.

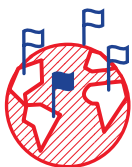
- ▶ **Le Parcours Export** est un accompagnement clés-en-mains et individualisé comprenant au minimum 2 étapes
- ▶ **Le bouquet de services**, opéré par tous les partenaires de la Team France Export vous est proposé, votre conseiller identifie les bons partenaires, se charge pour vous de la construction avec chaque partenaire de la solution appropriée, de sa mise en œuvre et de son suivi !

Vous avez jusqu'à 18 mois pour mener à bien le Parcours Export défini sur un pays

- ▶ Vous réglez directement les dépenses du parcours export aux partenaires,
- ▶ Vous remettez à votre conseiller vos factures acquittées
- ▶ Vous recevez le montant de subvention due (50 à 75% des dépenses éligibles du parcours sont financées*** par la Région pour un montant global plafonné à 15 000€ sur un premier parcours sur la base des factures acquittées)

Réussir ensemble ! On fait le bilan

- ▶ Au terme du parcours export, vous vous engagez à communiquer les résultats obtenus à court et moyen terme
- ▶ Les résultats du dispositif sont mesurés afin que nous puissions l'améliorer



Vous souhaitez nous parler de votre projet ? Votre Conseiller International demande et pilote votre Compte Individuel Export. Il construit avec vous votre Parcours Export. Contactez-nous dès à présent : k.outrequin@cci-international.net Retrouvez l'ensemble de nos solutions sur le site: www.teamfrance-export.fr/hautsdefrance/

* Dépenses éligibles définies par la Région Hauts-de-France

** Chaque entreprise peut bénéficier de 2 Comptes individuels export

*** Le montant de la subvention est calculé sur la base d'un ticket modérateur de 50 à 75 % sur les dépenses totales HT éligibles engagées